

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° W21-617852

132855

☒ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3535 Société : RAY

☐ Actif ☒ Pensionné(e) ☐ Autre

Nom & Prénom : SALIH Ahmed

Date de naissance : 11/04/1974

Adresse : habituelle

Tél. : Total des frais engagés : 1887,30 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr Ibtissam SEDDINI
Médecine Générale
Nutrition Médicale-Diététique-Diabète
Traitement de la Douleur
Hay El Farah rue 30, N°45, 1^{er} Etg
Tél : 0522 28 19 22 - Casablanca

Date de consultation : 14/09/2022

Nom et prénom du malade : Salih Khadyja

Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie : 2411

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 14/09/2022

Signature de l'adhérent(e) :

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6^{ème} Etage Angic Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge - Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Panier d'Actes
14/09/2021		C	13004	Dr Ibtissam SEDDI Nutrition Médecine Générale Traitement de la Douleur Hay El Farah rue 30, N°45, 1 ^{er} Etg Tél : 0522 28 19 22 - Casablanca
15/09/2021				

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture	Cachet et signature du Médecin attestant le Panier d'Actes
Pharmacie JABIR BNOU HAYAN II شارع عبد الله الصليحي الأديسي 500, Av. A... ICE 00000000 Tél : 0522 81 53 64	15/09/21	1587130	Dr Ibtissam SEDDI Nutrition Médecine Générale Traitement de la Douleur Hay El Farah rue 30, N°45, 1 ^{er} Etg Tél : 0522 28 19 22 - Casablanca

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
DOUALAB Dr. DADOUNE Loubna Laboratoire d'Analyses Médicales 301 Hay Fatch Oulfa - Casablanca Tél : 0522 20 00 00 - Fax : 0522 19 00 30	14/09/21	BASO	17000dh

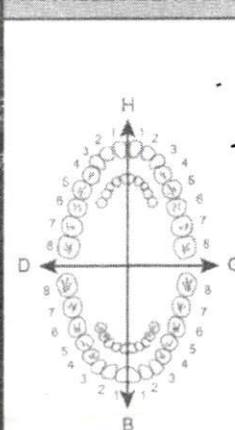
AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
B	
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Ibtiassam SEDDINI

Médecine Générale

DU en Nutrition Médicale et Diabète

DU en Traitement de la Douleur

Echographie

Adultes et Enfants



الدكتورة (إبتسام) صديني

الطب العام

دبلوم في التغذية و السكري

دبلوم في علاج الآلام

الفحص بالصدى

الكبار و الصغار

Casablanca le : 15/09/2022

9210x3

276.30

lta
de
3mr

43700x3

1311.00



M^{me} Salih Khadja

1

Amarel 3g cp

1 cp



2) Jannet 50/1000

1 cp

AMAREL 3MG
CP B30
LOT : 22E00TV
PER: 02 2025
P.P.V : 92DH10
6 118000 060017

AMAREL 3MG
CP B30
LOT : 22E00TV
PER: 02 2025
P.P.V : 92DH10
6 118000 060017

AMAREL 3MG
CP B30
LOT : 22E00TV
PER: 02 2025
P.P.V : 92DH10
6 118000 060017

Distribué par MSD MAROC.
AMM N° : 268/19/DMP/21/NRQ.
P.P.V: 437,00 DH.

Distribué par MSD MAROC.
AMM N° : 268/19/DMP/21/NRQ.
P.P.V: 437,00 DH.

Distribué par MSD MAROC.
AMM N° : 268/19/DMP/21/NRQ.
P.P.V: 437,00 DH.

Dr Ibtiassam SEDDINI

Médecine Générale
Nutrition Médicale-Diététique-Diabète
Traitement de la Douleur
Hay El Farah rue 30, N°45 1er Etg II
Tél : 0922 28 19 22 Casablanca 500.

حي الفرح الزنفه 30 رقم 45 سابق الأول قرب محطة طوطال الفرخ درب ميلا
قرب مسجد مولاي رشيد

Hay El Farah Rue 30 N°45 1er Etage

Station Total Energies El Farah Derb Mila (Proche Mosquée My Rachid)

Tél.: +212 5 22 28 19 22

BILAN BIOLOGIQUE

Nom / Prénom: Salih Khadija Date: 14/09/2022

Hématologie

- ☐ NFS - Plaquettes
- ☐ Réticulocyte
- ☐ Frottis Sanguin
- ☐ VS
- ☐ CRP

Glucose

- ☒ Glycémie à jeun
- ☐ GPP
- ☒ HBA_{1C}

Néphrologie

- ☐ Urée
- ☐ Créatinine
- ☐ Clairance de Créatinine
- ☐ Acide Urrique

Ionogramme Sanguin

- ☐ Na⁺
- ☐ K⁺
- ☐ CL⁻
- ☐ Ca⁺⁺
- ☐ Phosphore
- ☐ Mg⁺⁺

Bilan Lipidique

- ☒ Cholestérol Total
- ☐ Cholestérol HDL
- ☐ Cholestérol LDL
- ☐ Triglycérides

Bilan Hépatique

- ☐ Phosphatases Alcalines
- ☐ Transaminases, ASAT, ALAT
- ☐ Gamma-GT
- ☐ Triglycérides

Bilan Hémostase

- ☐ Temps de Prothrombine
- ☐ TCK
- ☐ Fibrinogène
- ☐ INR

Bilan Martial

- ☐ Fer Sérique
- ☐ CTF
- ☐ Ferritine
- ☐ Transferrine

Bilan Hormonal

- ☐ TSH
- ☐ T4L
- ☐ T3L
- ☐ AC ANTI TPO
- ☐ AC ANTI TG
- ☐ AC ANTI R TSH
- ☐ Cortisolémie de 8h
- ☐ FSH-LH
- ☐ OEstrogènes
- ☐ Testostérone
- ☐ Prolactine

Bilan Prostatique

- ☐ P.S.A Totale
- ☐ P.S.A Libre

Bilan Cardiaque

- ☐ CPK (créatine Phosphokinase)
- ☐ Troponine

Bilan Phosphocalcique

- ☐ Dosage Vitamine D
- ☐ Calcémie
- ☐ Calciurie
- ☐ Phosphorémie

Groupe Sanguin

- ☐ ABO
- ☐ Rhésus
- ☐ RAI

Bilan Gestationnel

- ☐ TPHA-VDRL
- ☐ Sérologie Rubéole
- ☐ Sérologie Toxoplasmose

Inogramme Urinaire

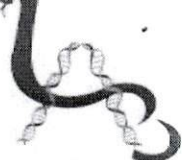
- ☐ Ca⁺⁺
- ☐ Phosphore
- ☐ Na⁺
- ☐ K⁺
- ☐ CL⁻
- ☐ Urée
- ☐ Créatinine

Examen des Urines

- ☐ ECBU
- ☐ AntibioGramme
- ☐ Protéinurie des 24h
- ☐ Microalbuminurie des 24h

Dr **IBRAHIM SEDDINI**
Médecine Générale
Nutrition Médicale-Diététique-Diabète
Traitement de la Douleur
Hay El Farah rue 30, N°45, 1^{er} Etg
Tél : 0522 28 19 22 - Casablanca

Autres:



مختبر التحاليل الطبية د. داء لاج
Laboratoire d'analyses médicales DOUALAB

Dr. DADOUNE Loubna
Médecin biologiste

Biochimie - Hématologie - Bactériologie - Immunologie
Parasitologie - Mycologie - Hormonologie - Virologie

Facture

N° facture 22-6232

Casablanca, le 14/09/2022

Date de prélèvement 14/09/2022

Mme SALIH Khadija

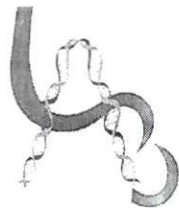
Code Acte	Designation Acte	Cotation
HBA1C	Hémoglobine glyquée	100
GLY	Glycémie à jeun	20
CT	Cholestérol Total	30

Total B	150
Total en dirhams	170,00

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Cent soixante-dix dirhams***

DOUALAB
Dr. DADOUNE Loubna
Laboratoire d'Analyses Médicales
01 Lot Haj Fatah, Oulfa Casablanca
Tél : (0522) 900 300 - Fax : (0522) 900 700



مختبر التحاليل الطبية دُعاء لاب

Laboratoire d'analyses médicales DOUALAB

Dr. DADOUNE Loubna
Médecin Biologiste

Chimie - Hématologie - Bactériologie - Immunologie Parasitologie
Mycologie - Hormonologie - Virologie - Test Covid-19 autorisé

Mme SALIH Khadija

Date de naissance : 10/03/1964

Demandé par Dr: SEDDINI IBTISSAM

Prélèvement du: 14/09/2022 8:10

Dossier N° : 140922801

Page : 1 / 1

Compte rendu d'analyses

BIOCHIMIE

HÉMOGLOBINE GLYCOSYLÉE

5,40 %

HPLC BIO-RAD D 10

Interprétation :

Sujet Normal : 3 - 6 %
Diabétique équilibré : 6 - 7 %
Diabétique mal équilibré : 7 - 8 %
Diabétique très mal équilibré : > 8 %

Glycémie à jeun

0,91 g/l (0,7 - 1,1)
5,05 mmol/l (3,89 - 6,11)

Cholestérol Total

2,06 g/L (1,5 - 2,4)
5,31 mmol/L (3,87 - 6,19)

DOUALAB
Dr. DADOUNE Loubna
Laboratoire d'Analyses Médicales
101 Lot Haj Fatah, Oulfa Casablanca
Tél: (0522) 900 300 Fax: (0522) 900 700

Bilan validé Biologiquement Le

301, تجزئة الحاج فاتح الألفة (قرب مسجد الحاج فاتح) - الدار البيضاء - الهاتف: (0522) 900 300 - الفاكس: (0522) 900 700

301, Lotissement Haj Fatah Oulfa (Prés Mosquée Haj Fatah) Casablanca - Tél.: (0522) 900 300 - Fax : (0522) 900 700

Patente : 36225779 - RC : 400950 - IF : 40481510 - CNSS : 9044752 - ICE : 000435300000002